

Présentation de l'information financière et conformité budgétaire

Nouvelles du groupe de travail sur le périmètre comptable

La nouvelle année scolaire

Il nous semble que c'était hier que nous célébrions le début de l'été et nous voilà déjà rendus à l'automne en train de célébrer ses belles couleurs et la nouvelle année scolaire qui commence.

Encore bien des changements ont été apportés à l'aspect financier de nos activités, qui seront présentés dans le présent bulletin que vous devriez trouver, nous l'espérons, très utile.

Vous pouvez consulter les trois premiers bulletins sur le site Web PTRF (Direction des paiements de transfert et des rapports financiers).

MODERNISATION DU CADRE DE RESPONSABILISATION FINANCIÈRE:

Plan à trois volets

La mise en oeuvre d'un nouveau modèle de présentation de l'information financière est une étape importante dans l'atteinte de l'objectif de la modernisation du cadre de responsabilisation financière.

Le secteur commencera à voir les avantages des changements apportés à la présentation de l'information financière à mesure que les efforts de modernisation sont mis en oeuvre. Le plan à trois volets traite :

- du nouveau modèle de présentation de l'information financière;
- des changements proposés à la Loi sur l'éducation (plan d'équilibre budgétaire, de conformité et de recouvrement pluriannuel); et
- de la conception de subventions et des droits fondés sur une comptabilité d'exercice.

Le présent numéro contient des nouvelles sur le nouveau modèle de présentation de l'information financière (page 1) et en particulier sur les changements aux immobilisations corporelles (page 3). De l'information à jour sur les changements budgétaires équilibrés et les échéances connexes est fournie à la page 2. Le bulletin du mois prochain contiendra plus de renseignements sur la transformation des concepts en comptabilité d'exercice en subventions à verser. Entre-temps, vous pouvez consulter la documentation sur la formation offerte à l'automne 2008 sur le site Web DPTRF. (Voir page 2)

PARTIE 1 :

Nouveau modèle de présentation de l'information financière (MPIF)

Dans notre dernier bulletin (publié en janvier 2007), nous vous avons annoncé que le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié un exposé-sondage sur le nouveau modèle. L'exposé-sondage a été approuvé en février 2007 et sera en vigueur pour la production des états financiers de 2008-2009 des conseils.

Le nouveau modèle prévoit pour tous les ordres de gouvernements (ainsi que les conseils scolaires) une seule norme d'état financier fondée sur des principes de comptabilité d'exercice intégrale. La transition vers une comptabilité d'exercice entraînera des changements aux états financiers des conseils scolaires, notamment :

- Le compte rendu de la capitalisation des actifs sur l'État de la situation financière et l'effet de l'amortissement sur l'état des résultats;
- Un nouvel « État de la variation de la dette nette » soulignera les effets d'immobilisations et les dépenses relatives à la dette nette;
- Les soldes de fonds et de réserves ne seront plus indiqués sur l'État de la situation financière, mais peu apparaître dans les notes afférentes aux états financiers.

Veillez consulter la page 4 pour la liste des dates et des emplacements de la formation sur la formation du nouveau modèle de présentation de l'information financière offerte par le Ministère.

ÉCHÉANCES DES INFORMATIONS FINANCIÈRES!

Changements de dates

Veillez prendre en note que les échéances d'automne ont été modifiées comme suit :

États financiers de 2007-2008 :

Le 14 novembre 2008 (selon 2008:SB21)

Prévisions budgétaires révisées pour 2008-2009 :

Le 12 décembre 2008 (selon 2008:SB26)

REMARQUE : Aucune pénalité pour les déclarations tardives jusqu'au 1^{er} janvier 2009

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre agent ou agente des finances.

PARTIE 2:

Exigences en matière d'équilibre budgétaire et changements à la Loi sur l'éducation

Lors des séances de formation d'automne, nous avons traité de l'initiative du budget équilibré. Les séances portaient sur les changements à la budgétisation pour l'intégration des concepts fondés sur la comptabilité d'exercice. Il s'agit de la prochaine étape de la modernisation du cadre de responsabilisation de la Loi sur l'éducation. Plus précisément, le Ministère a souligné l'importance d'harmoniser notre modèle de présentation de l'information financière, notre structure de subventions et notre modèle de gouvernance définissant le budget équilibré et la conformité budgétaire (voir le graphique ci dessous).

Après avoir examiné de près les changements aux normes du CCSP et le calendrier des changements au Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE), il a été décidé de travailler sur la mise en œuvre des changements proposés à la Loi sur l'éducation au début de 2009, mais de mettre en vigueur la nouvelle définition du budget équilibré après la parution des **prévisions budgétaires de 2010-2011**. Ceci est un an plus tard que prévu.

Les conseils scolaires continueront d'effectuer la budgétisation conformément aux règlements actuels pour l'année scolaire 2008-2009 et 2009-2010.

Les changements à la définition du budget équilibré et les efforts de modernisation visent également à formaliser le mécanisme d'établissement de plans de recouvrement pluriannuels. Voir le bulletin du mois prochain pour plus de renseignements.

Séances de formation d'automne de la DPTRF

Nous aimerions remercier tous ceux et celles qui ont participé aux séances de formation d'automne de la DPTRF, aux cinq emplacements différents dans l'ensemble de la province au cours du mois de septembre. Nous avons examiné tous les commentaires et nous avons hâte de pouvoir intégrer vos suggestions à nos prochaines séances.

Un certain nombre de questions auxquelles le personnel du Ministère n'a pu répondre au même moment ont soulevées lors des séances. Nous avons par conséquent créé un document de questions et de réponses qui est affiché sur le site Web DPTRF.

Étant donné que certains employés du service des finances des conseils scolaires n'ont pas reçu nos invitations par courriel pour participer aux séances de formation, les invitations pour les prochaines séances seront envoyées différemment. Nous vous invitons à obtenir une copie des documents sur la formation du site Web de la DPTRF.

www.quoi???

Vous êtes-vous déjà demandé où trouver les suivants :

- Les notes de service « SB »?
- Les échéances de l'information financière?
- L'information sur le projet du périmètre comptable?
- L'information sur le SIFE?

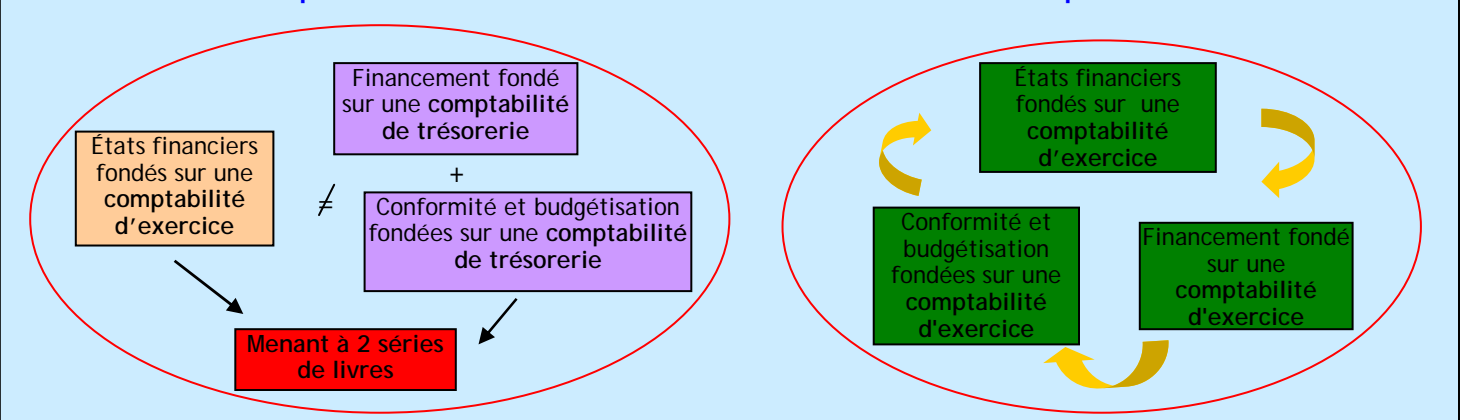
Arrêtez de chercher et visitez le site Web DPTRF

<http://tpfr.edu.gov.on.ca>

Exigences en matière d'équilibre budgétaire et changements proposés à la Loi sur l'éducation

Cadre actuel de responsabilisation financière

Nouveau cadre de responsabilisation financière



MISES AU COURANT SUR LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (IC)

Changements au guide sur les IC

Nous avons récemment publié notre troisième lettre de mise à jour sur les changements au guide sur les IC. Les deux changements sont les suivants :

- Rectification du paragraphe .236 pour indiquer que les améliorations apportées à une immobilisation visée par un contrat de location acquisition devraient être amorties pendant la durée utile de l'actif, plutôt que pendant la durée du contrat de location acquisition. »

- Révision à la classe de fourniture initiale - cette classe exclue tout matériel informatique et logiciels dans l'annexe C.

Une autre période de collecte de données de 7 mois

Dans le guide sur les immobilisations, nous avons indiqué que la dernière collecte de données de 5 mois et de 7 mois sur les activités en immobilisations des conseils scolaires devait avoir lieu d'avril à août 2008. Après avoir pris en considération les commentaires de conseils scolaires, il a été décidé de reporter la dernière période de collecte de données de septembre 2008 à mars 2009. Les formulaires connexes devraient être disponibles d'ici la fin de mars 2009.

Les rapports sur les IC après mars 2009

Tel que mentionné ci-dessus, le ministère de l'Éducation effectuera la dernière collecte de données sur les immobilisations à l'aide de modèles actuels de document Excel entre septembre 2008 et mars 2009. Après cela, les conseils scolaires seront responsables du maintien de leurs activités sur les immobilisations. Dès la période de présentation de l'information financière en 2008-2009, les conseils scolaires téléchargeront vers l'amont les activités relatives à chaque actif pour l'ensemble des terrains, des aménagements de terrains et des bâtiments (excluant les structures portatives) à l'aide de l'interface de téléchargement du SIFE. En ce qui concerne les autres catégories d'actifs, les conseils devront entrer des données sommaires directement dans le nouveau tableau du SIFE.

Le Ministère s'affaire à l'heure actuelle à concevoir l'interface en question, qui devrait être mise au point d'ici la fin de l'année civile 2008. Nous prévoyons utiliser des champs délimités par une barre verticale que les conseils peuvent télécharger

directement de l'application sur les immobilisations ou autres. Nous demanderons à quelques conseils de soumettre des données « d'essai » pour mettre l'application à l'épreuve au cours de l'hiver.

Lors de la séance de formation d'automne 2008, le ministère de l'Éducation a distribué une copie provisoire des paramètres de champs à intégrer dans les applications logicielles des conseils. Nous travaillons avec diligence sur la mise au propre des exigences et les distribuerons à tous à ce moment-là.

Changements à la durée de vie restante (DVR)

Le rapport Excel actuel de 5 mois sur les immobilisations (à soumettre en nov. 2008) est une dernière chance pour les conseils scolaires d'apporter des changements à la DVR qui sera présenté comme un facteur ayant une incidence sur les résultats nets de la province plutôt que sur ceux des conseils scolairesavez-vous déjà examiné la DVR de vos bâtiments?

NOUVELLE INFORMATION SUR LA SÉLECTION ET LA CONCEPTION DU SYSTÈME DES IMMOBILISATIONS

À mesure que nous examinons les effets du Nouveau MPIF et que nous collaborons avec la Direction des programmes d'immobilisations (DPI) sur les prochains changements à apporter au SIIS (Système d'inventaire des installations scolaires), il semble qu'une importante caractéristique d'une application logicielle sur les immobilisations serait la possibilité de lier ensemble les actifs et/ou les éléments constitutifs, par exemple :

Élément A + Élément B = Actif total

L'importance de cette caractéristique dépendra de nombreux facteurs, notamment, le niveau d'utilisation du système pour répondre aux besoins de présentation de l'information financière et les besoins de reddition de comptes de la DPI, le nombre d'actifs inscrits dans le système, les objectifs propres à un conseil en ce qui concerne le système et toute autre fonction offerte par le système qui pourrait contribuer à l'atteinte des objectifs. Le comité des finances de l'OASBO a créé un sous-groupe chargé de travailler sur les questions de mise en oeuvre relatives aux IC et sur le NMPIF; le groupe de travail sur le périmètre comptable diffusera toute nouvelle et présentera toute suggestion sur le sujet.

Pour faire part de vos questions, veuillez contacter Sangita Barman

Séances de formation sur le nouveau modèle de présentation de l'information financière

Ottawa : Le 27 janvier 2009 (Anglais)
Le 28 janvier 2009 (Français)

Toronto : Le 3 février 2009 (Anglais)
Le 4 février 2009 (Anglais)

L'une des séances sera enregistrée et présentée en ligne pour ceux et celles qui ne pourront assister en personne à l'activité.

Les formations dureront une journée complète. N'oubliez pas d'inscrire l'une de ces dates à votre calendrier. Détails des inscriptions à suivre.

SOMMAIRE DU CALENDRIER DE LA MISE EN ŒUVRE

Juin 2009

Prévisions budgétaires pour 2009-2010 fondées sur le nouveau MPIF y compris l'information sur les IC, l'élimination de la production de rapports sur les fonds et la nouvelle présentation de l'information sur les fonds de réserves) + la loi actuelle d'équilibre budgétaire.

Novembre 2009

États financiers de 2008-2009 fondés sur le Nouveau MPIF y compris le retraitement des prévisions des IC et le retraitement des nouveaux changements au modèle de l'année précédente) + la loi actuelle d'équilibre budgétaire

Décembre 2009

Prévisions budgétaires révisées de 2009-2010 (les mêmes que les prévisions budgétaires de 2009-2010)

Juin 2010

Prévisions budgétaires pour 2010-2011 fondées sur le nouveau MPIF + la nouvelle loi d'équilibre budgétaire

Citation:

L'éducation a des racines amères, mais ses fruits sont doux.

Aristote

Pour en savoir davantage >>>>

Si vous avez des questions, des inquiétudes ou des suggestions concernant le projet ou le bulletin, veuillez contacter :

Ian Provis

CHEF DE PROJET

Ian.Provis@ontario.ca

416 325-2057

Doreen Lamarche

NOUVEAU MODÈLE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (MPIF)

Doreen.Lamarche@ontario.ca

613 225-9210, poste 113

Sangita Barman

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (IC)

Sangita.Barman@ontario.ca

416 325-8584

Elizabeth Sulkovsky

MODERNISATION DE LA LOI SUR L'ÉDUCATION

Elizabeth.Sulkovsky@ontario.ca

416 325-8527

Dans le prochain numéro :

Ressources de communication sur les changements apportés au cadre de responsabilisation, mises à la disposition des conseils

Dernières nouvelles sur les séances de formation sur le nouveau modèle de présentation de l'information financière qui auront lieu en hiver

Présentation de l'information sur les immobilisations : avantages et désavantages

Dernières nouvelles sur les droits en comptabilité d'exercice

Plans de recouvrement pluriannuels

...et bien plus encore